


**Espace réservé à l'administration :**

Reçu par		N° de demande :	
----------	--	-----------------	--

**Date dépôt de la demande :**
**1. Identification du lieu des travaux**

Adresse :			
# lot :		Matricule :	

**2. Identification du propriétaire**

Nom :			
Adresse :			
Ville :			
Province :		Code postal :	
Téléphone :		Cellulaire :	
Courriel :			

**3. Identification du requérant (si différent du propriétaire – fournir une procuration)**

Nom :			
Adresse :			
Ville :			
Province :		Code postal :	
Téléphone :		Cellulaire :	
Courriel :			

**4. Description des travaux**
**Usage du bâtiment :**
 Résidentiel    Commercial    Industriel    Public    Autres : \_\_\_\_\_

Nombre de chambre (s) à coucher : \_\_\_\_\_

Nombre d'étage (excluant le sous-sol) : \_\_\_\_\_

 Occupation de la résidence :  Annuelle    Saisonnière

 Installation :  Neuve    Modifié

 Type de puits :  Puits tubulaire scellé    Puits tubulaire non scellé    Puits de surface    Plan d'eau (lac, rivière, etc.)

Capacité de pompage du puits recherchée par jour : \_\_\_\_\_

Nombre de personnes à desservir : \_\_\_\_\_

 Localisation projeté du puits :  Cour avant    Cour lat. gauche    Cour lat. droite    Arrière

 Nature du sol :  Sablonneux    Rocailleux    Argileux    Silteux    Autre : \_\_\_\_\_

Système de traitement des eaux usées : \_\_\_\_\_

 Source d'alimentation en eau :  Aqueduc    Puits    Plan d'eau (lac, rivière, etc.)

Date de début des travaux :	
Date de fin des travaux :	
Valeur des travaux :	\$

## 5. Identification sur l'exécutant des travaux

<input type="checkbox"/> Entrepreneur licencié	<input type="checkbox"/> Propriétaire	<input type="checkbox"/> Gestionnaire de projet
Nom de l'entrepreneur:		N° de RBQ :
Nom du responsable :		N° NEQ:
Téléphone :		

## 6. Documents à fournir pour l'analyse de votre demande

<input type="checkbox"/>	Un plan pour l'implantation du puits, à l'échelle, préparé et signé par un professionnel membre d'un ordre professionnel compétent, montrant: <ul style="list-style-type: none"><li>la localisation précise du prélèvement d'eau ou de toutes les composantes du système de géothermie ne prélevant pas d'eau;</li><li>la localisation du point de rejet des eaux pour un système de géothermie prélevant de l'eau;</li><li>la localisation de toutes les composantes des installations sanitaires sur le terrain visé et sur les terrains voisins, le cas échéant;</li><li>la localisation d'une aire de compostage, d'une cour d'exercice, d'une installation d'élevage, d'un ouvrage de stockage de déjections animales, d'une parcelle, d'un pâturage ou de terrains où s'exerce l'exploitation d'un cimetière, sur le terrain visé et sur les terrains voisins, le cas échéant;</li><li>la limite d'une zone inondable et sa récurrence (0-20 ans ou 20-100 ans), la ligne des hautes eaux d'un lac ou d'un cours d'eau et les limites de la rive ou d'un milieu humide, le cas échéant</li></ul> <i>Le plan doit avoir été rédigé depuis moins de 2 ans, sans quoi une mise à jour par un professionnel sera demandée.</i>
<input type="checkbox"/>	Un plan de construction de l'ouvrage de prélèvement, montrant, dans le cas d'un prélèvement d'eaux souterraines : <ul style="list-style-type: none"><li>le type d'ouvrage, ses composantes, ses matériaux et la méthode de construction;</li><li>l'aménagement du terrain dans les trois (3) mètres autour du site de prélèvement</li></ul>
<input type="checkbox"/>	Un plan de construction du prélèvement, montrant, dans le cas d'un prélèvement d'eaux de surface : <ul style="list-style-type: none"><li>le type d'ouvrage, ses composantes, ses matériaux et la méthode de construction;</li><li>un plan montrant la limite du littoral et la rive;</li><li>un document ou un plan indiquant les méthodes qui seront utilisées pour revégétaliser la rive et limiter l'apport de sédiments dans l'eau lors de la construction (ex : barrière à sédiment);</li><li>une photographie récente de la rive, montrant l'endroit où les travaux auront lieu.</li></ul>
<input type="checkbox"/>	Un plan de construction montrant, dans le cas d'un système de géothermie ne prélevant pas d'eau : <ul style="list-style-type: none"><li>les composantes du système de géothermie et l'identification des fluides utilisés dans la boucle géothermique;</li><li>la localisation, la profondeur et la longueur de la boucle géothermique;</li><li>l'aménagement du sol au-dessus des composantes souterraines.</li></ul>
<input type="checkbox"/>	Quelques exceptions peuvent s'appliquer, voir l'article 5.16.3 du règlement 622-2021.
<input type="checkbox"/>	Paiement des frais exigibles en vertu du règlement administratif en vigueur : <b>100\$</b> .
<input type="checkbox"/>	Procuration du propriétaire ou titre de propriété, le cas échéant.
<input type="checkbox"/>	Durée du certificat : Six (6) mois.

**Attention, à la fin des travaux, vous devrez nous transmettre une attestation de la conformité des travaux par un membre d'un ordre professionnel compétent en la matière, incluant un plan tel que construit et des photos de l'installation. Sans ce rapport, votre installation sera réputée non conforme.**

*\* Il est possible que d'autres documents ou renseignements supplémentaires vous soient exigés lors de l'analyse du dossier. Tous les documents indiqués devront être obligatoirement fournis.*

## 7. Déclaration du requérant

Le soussigné déclare que les renseignements précédents sont exacts et complets et s'engage à déposer tous les documents requis à la demande des services concernés. Le soussigné déclare également avoir pris connaissance de la procédure et de la réglementation municipale applicable en vigueur. Enfin le soussigné comprend que le présent formulaire ne constitue pas un permis.

Signature du requérant :	
Nom et prénom :	
Date :	

### IMPORTANT :

- De fournir le présent formulaire ne vous autorise, en aucun temps, à entreprendre les travaux;
- Seules les demandes complètes seront acceptées;
- Vous devez prendre possession du permis AVANT d'entamer les travaux.

La Municipalité de Chertsey ne garantit pas que le présent formulaire soit à jour en tout temps et elle n'assume aucune responsabilité quant aux différences qu'il peut y avoir entre le texte officiel de la dernière mise à jour du règlement administratif 622-2021 et le texte apparaissant sur cette version du formulaire.

